

ADOPTER
DES POLITIQUES
ÉTRANGÈRES
FÉMINISTES
POUR RÉPONDRE
AUX DÉFIS
MONDIAUX DU
XXI^E SIÈCLE

Que peut faire
la France ?

« La politique étrangère féministe est la politique d'un État qui définit ses interactions avec les autres États et mouvements d'une manière qui donne la priorité à l'égalité des sexes et consacre les droits humains des femmes et d'autres groupes traditionnellement marginalisés, alloue des ressources importantes à la réalisation de cette vision et cherche, par sa mise en œuvre, à perturber les structures de pouvoir patriarcales et masculines à travers tous ses leviers d'influence (aide, commerce, défense et diplomatie), éclairée par la voix d'activistes et de mouvements féministes. »

Lyric Thompson & Rachel Clement. (2019). *Définir une politique étrangère féministe*. International Center for Research of Women¹.

Les crises récentes ont plus que jamais mis en lumière les interdépendances qui nous lient à l'échelle de la planète et les faiblesses de notre « modèle de développement » qui s'épuise. Nous savons que le défi majeur de la période critique que nous traversons se situe dans la nécessité de construire un nouveau vivre-ensemble mondial, et nous postulons que des politiques étrangères féministes constituent un puissant levier qu'il serait coupable d'ignorer. C'est une demande qu'Equipop adresse aux politiques à toutes les échelles de la prise de décision depuis plusieurs années. C'est aussi une demande que nous exprimons auprès du gouvernement d'Emmanuel Macron dans le cadre de son deuxième mandat.

Qu'est-ce que des politiques étrangères féministes ?

Des politiques étrangères féministes constituent des voies extrêmement prometteuses pour repenser collectivement nos sociétés et les équilibres mondiaux. Il ne s'agit pas de se satisfaire d'aménagements à la marge, mais bien de concevoir de manière radicalement différente ce champ d'action ainsi que nos relations avec les autres États, les organisations supranationales, les forums multilatéraux, la société civile ou encore les mouvements sociaux. Depuis des années, activistes et chercheuses dialoguent pour définir les grands axes qui peuvent guider ces changements. Parmi ceux-ci, on peut en souligner deux principaux :

1. des politiques étrangères au service d'un autre modèle de vivre-ensemble au niveau mondial

Des politiques étrangères féministes repensent la notion de développement au-delà d'une vision limitée à l'organisation de la production, du commerce et de la consommation² dont l'objectif mesuré se résumerait essentiellement à la croissance du PIB. Elles intègrent dans leur conception de l'économie le travail non monétarisé et pourtant indispensable au vivre-ensemble, en particulier la gestion des communs et le travail reproductif essentiellement produits par les femmes, et en favorisent une prise en charge collective. Elles reconnaissent d'autres rationalités que celle de la maximisation du profit porté par le marché : la solidarité, le lien social ou encore le bien-être humain pour toutes et tous et considèrent la justice sociale et la lutte contre le réchauffement climatique comme des priorités. Dans le portage de ces priorités, elles accordent des moyens et une attention spécifiques à une analyse de genre y compris dans la budgétisation des politiques et des programmes. Pour être transformatives, elles intègrent l'approche intersectionnelle et accordent une attention particulière aux discriminations croisées

subies par certaines catégories de femmes - parce qu'elles sont racisées, séropositives, handicapées, ou encore migrantes.

Des politiques étrangères féministes cherchent à réduire les inégalités politiques, économiques et sociales qui structurent nos sociétés. Elles positionnent les droits humains comme des principes éthiques et politiques indépassables, au service desquels se place leur politique de solidarité internationale tout en s'assurant que les autres volets (commerce, défense) ne leur portent pas atteinte. Les droits humains sont envisagés dans une perspective décoloniale consciente des rapports de force qui traversent leur formulation et leur application. Ils s'inscrivent dans une conception d'un universel dynamique riche de tous les particuliers³. Les politiques étrangères féministes sont ainsi attentives aux droits des minorités et priorisent explicitement un appui sans réserve aux droits les plus difficiles à mettre en œuvre ou les plus contestés, comme les droits et la santé sexuels et reproductifs.

2. des politiques étrangères qui prônent une conception du pouvoir fondé sur la coopération

Des politiques étrangères féministes reconnaissent la nécessité de repenser les structures de pouvoir établies par le patriarcat, la militarisation, la colonisation et le néolibéralisme. Elles sont orientées vers la coopération - guidée par la conscience des interdépendances mondiales - et animées par le principe d'égalité. Elles promeuvent un nouveau cadre de l'action publique, qui résulte d'une coopération entre associations, mouvements sociaux et pouvoirs publics à travers notamment la notion de co-construction de l'action publique et s'assurent que les voix de celles et ceux qui ont toujours été les moins représentés, et qui sont souvent les plus affectés, influencent l'élaboration des politiques.

Ces politiques étrangères féministes agissent sur le continuum entre violence quotidienne et violence militaire ainsi que sur les liens indissociables entre domination des femmes et domination de la nature. Elles priorisent la lutte contre les causes structurelles des guerres, dont les inégalités socio-économiques, et l'impossibilité de certains groupes de faire entendre leurs voix dans les processus politiques⁴. Elles s'engagent pleinement dans la mise en œuvre de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité du Conseil de sécurité des Nations unies et garantissent la participation significative des femmes aux mécanismes de prévention et de résolution des conflits tout comme l'intégration d'une perspective de genre dans toutes les stratégies et opérations visant la paix et la sécurité. Elles promeuvent le contrôle des armes, en particulier les armes autonomes, à travers notamment la promotion et l'application des traités de non-prolifération. Au sein des instances multilatérales, elles repensent le pouvoir sans l'annexer aux capacités militaires des États.

Où en sommes-nous de ces approches ?

Depuis près d'un siècle, activistes et chercheuses féministes analysent les relations internationales avec une approche féministe mais ce n'est qu'en 2014 qu'un État, la Suède, reven- dique officiellement l'adoption d'une politique étrangère féministe, suivi par plusieurs pays dont le Canada, la France, le Mexique, l'Espagne, le Luxembourg, la Norvège ou encore plus récemment l'Allemagne. D'autres ont annoncé leur intérêt pour s'engager dans une telle démarche, comme la Libye, Chypre ou la Malaisie, et ces réflexions animent également les organisations mondiales sous le leadership de personnes qui se positionnent comme ouvertement féministes à l'instar du secrétaire-général des Nations unies, António Guterres ou encore de Michelle Bachelet, nommée en 2021 à la tête du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits humains. Lors du Forum Génération Égalité, un réseau mondial de partenaires pour une politique étrangère féministe a été lancé, s'appuyant sur les travaux de chercheuses et praticiennes, qui sous l'impulsion de l'International Center for Research of Women, ont développé un cadre théorique des politiques étrangères féministes.

En France, l'égalité entre les femmes et les hommes a été succes- sivement promue comme la grande cause des deux quinquennats d'Emmanuel Macron. Dans ce cadre, l'adoption d'une diploma- tie féministe a été annoncée en 2019. Son portage est assuré par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère

chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes. Elle se décline aussi au sein des agences d'exécution, l'Agence française de déve- loppement, en particulier, se positionnant désormais comme agence féministe. Ce positionnement se nourrit d'une orientation prise dès 2014, avec l'inscription de l'égalité entre les femmes et les hommes parmi les objectifs prioritaires de la loi d'orientation et de program- mation relative à la politique de développement et de solidarité internationale. Plusieurs stratégies, dès lors, sont venues étayer cette orientation, dont la Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2022. Sur la scène internationale, ces dernières années, la France a pris la parole dans de nombreux fora pour défendre les droits des femmes dont les droits sexuels et reproductifs. Elle a pris le leadership de plusieurs initiatives mobilisatrices comme l'organisation du Forum Génération Égalité et le pilotage de la coalition d'action sur les droits sexuels et reproductifs. Par ailleurs, ce positionnement de la France sur la scène internationale a été accompagné d'engagements financiers, même si ceux-ci restent très insuffisants comparativement aux autres pays engagés dans la même démarche. Parmi les financements les plus emblématiques, on peut citer le soutien de 120 millions d'eu- ros aux associations féministes, mis en œuvre via l'Agence française de développement et le réseau des ambassades. Il faut aussi noter que la France a adopté une loi « de programmation relative au déve- loppement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales⁵ » (LOP-DSLIM) qui consacre la diplomatie féministe dans son article premier et qui fixe qu'en 2025, 75% de son aide au développement « bilatérale programmable » intégrera l'égalité femmes-hommes, et que 20% de son aide en fera son objectif principal.

QUELS LEVIERS ACTIONNER POUR AMÉLIORER LA « DIPLOMATIE FÉMINISTE » FRANÇAISE ?

Dans son rapport de novembre 2020⁶, « D'un slogan mobilisateur à une véritable politique de changement ? », le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes notait que l'adoption d'une « diplomatie féministe » avait constitué une dynamique positive mais insuffisante. Afin, désormais, de mettre en place une véritable politique étrangère féministe, nous demandons au gouvernement d'actionner un certain nombre de leviers :

1. Transformer en profondeur la culture institutionnelle

Contrairement à des États comme la Suède ou le Mexique, la France ne s'est pas encore dotée d'une doctrine et d'un socle de principes directeurs. C'est une étape nécessaire, à laquelle les associations féministes doivent être associées. La Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes prend fin en décembre 2022. Son renouvellement pourrait contribuer à cet étayage stratégique, et entériner l'évolution vers une stratégie plus complète de politique étrangère féministe. Il est également néces- saire d'étoffer les équipes motrices sur ces enjeux, de mettre en œuvre un plan de formation continue à tous les niveaux et d'atteindre la parité dans les postes à responsabilité. Malgré la présence notable en septembre 2022 de trois femmes au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, dont la ministre Catherine Colonna, les femmes restent très minoritaires dans le corps diplomatique français.

2. Renforcer la cohérence des politiques françaises

Aujourd'hui, l'approche de la France se limite à une « diplomatie féministe ». Cette approche doit être étendue à l'ensemble des domaines de la politique étrangère de la France, y compris le commerce et la défense. Elle doit se décliner dans l'ensemble des initiatives multilatérales auxquelles participe la France. Par ailleurs, une mise en cohérence entre ces orientations internationales et les efforts au niveau national doit être effectuée, car la crédibilité d'une politique étrangère féministe dépend aussi des investissements financiers, de l'exemplarité institutionnelle et des avancées législa- tives portées sur le territoire national.

3. Augmenter significativement les financements

Le budget total pour l'égalité femmes-hommes (national et international) ne représente que 0,25% du budget général de l'État. Pour ce qui est du volet international, selon les derniers chiffres de l'OCDE disponibles (2019), la part des projets dont l'objectif principal est l'égalité femmes-hommes dans l'aide bilatérale ventilable dépassait à peine 3%⁷. Au total, sur l'ensemble des projets intégrant l'objectif Égalité femmes-hommes, la France occupait « la quatrième place en partant de la fin » parmi les pays de l'OCDE⁸. Bien que ces chiffres aient vraisemblablement augmenté ces dernières années et soient à prendre avec du recul, ils confirment le fait que la France n'est pas dans le bon ordre de grandeur - d'autant que la LOP-DSLIM fixe des objectifs élevés à l'horizon 2025.

4. Associer les chercheuses, réseaux et activistes féministes à la construction des politiques et les soutenir financièrement

Une politique étrangère féministe se construit nécessairement avec et pour les mouvements féministes. Les activistes sont encore largement exclues des processus de négociations inter-gouvernementaux et des instances multilatérales. Il est primordial que les pouvoirs publics intègrent les mouvements et activistes féministes en tant que réelles partenaires dans la co-construction des politiques et la mise en œuvre des réponses aux enjeux de notre époque. Aujourd'hui, le soutien aux associations féministes ne représente qu'une part infime de l'aide internationale. De nouvelles initiatives comme le Fonds de solidarité aux organisations féministes (FSOF) de l'AFD doivent être pérennisées et démultipliées. Les modalités de soutien, encore trop éloignées de la réalité et des besoins spécifiques de ces associations, doivent être adaptées. De même, il est indispensable de renforcer les dispositifs de protection des activistes féministes qui œuvrent dans des contextes dangereux.

5. Assurer un suivi et une redevabilité de l'engagement français pour une politique étrangère féministe

La redevabilité, le suivi et l'apprentissage collectif sont au cœur de toute politique étrangère féministe, et d'importants efforts doivent être faits en la matière. La redevabilité est à envisager comme l'exercice d'une responsabilité en direction des contribuables mais aussi, et surtout, des différents groupes au nom de qui sont menées les politiques, à commencer par les femmes en situation de vulnérabilité. Pour cela, il est nécessaire de créer une feuille de route interministérielle ainsi qu'une instance réunissant la primature, les principaux ministères concernés et leurs opérateurs. Les rapports d'évaluation doivent être réguliers et rendus publics. Parallèlement des rapports alternatifs développés par les associations féministes doivent être prévus et financés. Dans cet esprit, il est également crucial d'assurer la redevabilité de la France dans les initiatives multilatérales comme le Forum Génération Égalité.

Notes

1. <https://www.icrw.org/wp-content/uploads/2019/06/Defining-Feminist-Foreign-Policy-Brief-French.pdf>
2. Falquet Jules, *Femmes, féminisme et développement*, p. 75 in Bisilliat, Jeanne (sous la direction de), 2003, *Regards de femmes sur la globalisation*, Karthala.
3. Nadia Yala Kisukidi.
4. Stewart, Frances. "Horizontal Inequalities as a Cause of Conflict : A Review of CRISE Findings." (2010).
5. [LOI n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales](#) (LOP-DSLIM)
6. « La diplomatie féministe, d'un slogan mobilisateur à une véritable dynamique de changement ? »
7. https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=DV_DCD_GENDER (gross disbursements, total all sectors, France, 2019).
8. Document de politique transversale, Projet de loi de finances pour 2022, Politique de l'Égalité entre les femmes et les hommes : <https://www.budget.gouv.fr/documentation/file-download/14296>.

Equipop

www.equipop.org
info@equipop.org

Bureau de Paris

6 rue de la Plaine
75020 Paris - France
Tél : +33 (0)1 74 01 71 24
Fax : +33 (0)1 74 01 71 25

Bureau de Ouagadougou

09 BP 1660 Ouagadougou 09
Burkina Faso
Tél / Fax : (+226) 25 40 88 02

Bureau de Dakar

BP 29761 Dakar Yoff
Sénégal
Tél : (+221) 33 820 84 14

Contacts :

Lucie Daniel

experte plaidoyer
lucie.daniel@equipop.org
+33 (0)6 76 83 44 84
+33 (0)1 85 08 05 20

Nicolas Rainaud

responsable plaidoyer
France et international
nicolas.rainaud@equipop.org
+33 (0)6 73 72 25 37

Equipop combine mobilisation sociale et politique, ingénierie de projet, assistance technique et construction de partenariats pour améliorer les droits et la santé des femmes et des filles dans le monde. Equipop agit au plus près des territoires à travers un partenariat solide avec les acteurs et actrices du changement jusqu'au plus haut niveau des prises de décision à l'international. Equipop promeut des valeurs féministes et place l'approche genre au cœur de ses interventions.

**EQUI
POP.
ORG**